



## COMMISSION DES FINANCES

### Rapport de la séance du jeudi 27 août 2020 à 19h00 Mairie de Corsier

---

<b><u>Présent(e)s</u></b> :	M. Daniel MUSCIONICO	Président
	Mme Sophie BRAND	
	Mme Andréa EHRETSMANN	
	M. Laurent PECCOUD	
	M. Raphaël RAPIN	
	M. Albert SIROLLI	
	M. Geoffray SIROLLI	
	M. Eric ANSELMETTI	Maire
	M. Christophe BAUMBERGER	Adjoint
	M. Charles LASSAUCE	Secrétaire général
<b><u>Invité</u></b> :	M. Marcos WEIL	Urbaplan

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2020
3. Crédit complémentaire pour la finalisation du Plan directeur communal, en présence de M. Marcos Weil, mandataire.
4. Projet de budget 2021 – point de situation
5. Propositions individuelles et divers

#### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2020**

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2020 est approuvé à l'unanimité sous réserve de la correction d'une coquille.

#### **3. Crédit complémentaire pour la finalisation du Plan directeur communal, en présence de M. Marcos Weil, mandataire**

M. le Maire rappelle que le crédit d'engagement de CHF 170'000.- voté en 2017 devait permettre de finaliser le PDCom en prenant en compte les nouvelles exigences cantonales et fédérales.

M. M. Weil explique que le crédit d'engagement complémentaire se justifie par une augmentation du nombre de séances de travail, un cahier des charges complet non prévu initialement mais exigé ultérieurement par le Canton. L'élaboration de la stratégie de la zone 5 et les critères d'évaluation des conditions d'octroi des dérogations ont demandé plus de travail que prévu. Des prestations supplémentaires ont été demandées dont une réflexion dans le cadre du développement du secteur du Chasselas.

Par ailleurs, pour donner une information claire et transparente à la population, l'Exécutif souhaite pouvoir disposer d'un budget destiné à élaborer un plan de communication.

M. M. Weil regrette la situation qui met la commune et le mandataire dans une position inconfortable. Urbaplan assume ses responsabilités et a proposé à la commune de prendre en charge 1/3 du dépassement, le bureau n'ayant pas alerté suffisamment tôt la commission.

M. le Maire souligne l'important travail réalisé par Urbaplan pour atteindre l'objectif fixé par la commission ad hoc à savoir finaliser le PDCOM pour la fin de la législature.

M. le Président met aux voix le crédit complémentaire.

**Vote** : Qui approuve la présentation d'un crédit complémentaire au Conseil municipal de CHF 130'000.- moins les CHF 50'000.- déjà accordés ?  
Pour 6 (unanimité)

#### **4. Projet de budget 2021 – point de situation**

M. le Maire explique que les projections concernant les rentrées fiscales sont mauvaises. La proposition de l'Exécutif est de présenter un budget déficitaire. L'objectif est de maintenir le niveau des charges et des prestations des budgets des dernières années.

M. le Secrétaire général informe d'une possibilité de déficit accordée aux communes liée à la RFFA (réforme de la fiscalité des entreprises). Il avait été dit que les communes ne devaient pas se retrouver pénalisées par une décision cantonale.

Dans cette période difficile au niveau conjoncturel, il est préférable de mener une politique anticyclique.

A ce jour, environ 80% du budget est établi. Les postes qui pèjorent le résultat sont la subvention de la commune au Groupement intercommunal pour les 14 places de crèche supplémentaires, la diminution des impôts sur les PP annoncée par l'Etat (environ CHF 210'000.-), CHF 100'000.- de plus dans la péréquation financière intercommunale, le GIAP qui augmente de CHF 40'000.-, le fonds de péréquation des personnes morales (CHF 35'000.- de moins).

Deux points positifs sont liés au patrimoine financier : le loyer de la crèche (environ CHF 170'000.-) et le loyer de la villa acquise à la Rte de Thonon d'environ CHF 35'000.-

La proposition de l'Exécutif est de laisser « ouvertes toutes les portes » afin de ne pas avoir de regrets si les estimations fiscales devaient se révéler meilleures.

M. le Président souligne l'importance d'expliquer que la commune a la maîtrise de la situation et qu'elle a la volonté de conserver toutes les prestations destinées à la population.

M. le Président met au voix la présentation d'un budget déficitaire.

**Vote** : Acceptez-vous la présentation d'un budget négatif dans l'optique d'un maintien des prestations ?  
Pour 6 (unanimité)

#### **5. Propositions individuelles et divers**

##### **Crédit complémentaire pour un four à pain communal**

Les commissaires sont informés du préavis favorable de la commission de l'agriculture pour l'acquisition et l'installation d'un four à pain communal dans le but de favoriser la convivialité et développer des lieux de rencontre.

M. le Président invite la commission à voter un préavis.

**Vote** : A l'unanimité, la commission donne un préavis favorable à l'acquisition d'un four à pain communal pour un budget estimé à CHF 20'000.- Ce montant serait pris sur le budget 2020.

##### **Présentation MCH2**

Les commissaires sont informés d'une présentation de MCH2 par M. Y. Cogne lors de la prochaine séance de la commission fixée au 24 septembre 2020.

La séance est levée à 21h15

*Rapport : S. Biffiger*